



ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE CACHAN

GUIDE D'ACCUEIL

2014-2015



"La Spirale" 1957
Germaine Richier

SOMMAIRE

SIGLES.....	3
INSCRIPTION	4
CONDITIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES POUR VOTRE SÉJOUR EN FRANCE.....	6
COUVERTURE SOCIALE	9
LOGEMENT	11
TRANSPORT.....	14
COMPTE EN BANQUE.....	15
INTERNET ET E-MAIL.....	15
COURS DE FRANCAIS	15
BIBLIOTHÈQUES	16
ASSOCIATIONS ETUDIANTES À L'ENS CACHAN.....	18
ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ENS CACHAN	20
LES ACTIVITES SPORTIVES EN LOISIR ET EN COMPETITION	21
LOISIRS	22
INFORMATIONS PRATIQUES.....	23
ADRESSES ET NUMEROS UTILES	24
VENIR À L'ENS DE CACHAN	27

AS	Association sportive
BDA	Bureau des arts
BDE	Bureau des élèves
BDS	Bureau des sports
BEVE	Bureau des Etudes et de la Vie Etudiante
CAF	Caisse d'allocations familiales
CMU	Couverture Maladie Universelle
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
DSI	Direction des systèmes d'informations
DT	Demande de Travaux
EDF	Electricité de France
EDSP	Ecole doctorale sciences pratiques
ESTP	Ecole Spéciale de Travaux Publics
FFSU	Fédération française du sport universitaire
FMJH	Fondation mathématique Jacques Hadamard
GDF	Gaz de France
OFII	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
SEM, SMEREP, LMDE	Sécurité sociale étudiante
SDS	Service des Sports
SRI	Service des relations internationales
VLSTS	Visa long séjour valant titre de séjour

INSCRIPTION

● **Candidature à une formation de l'ENS Cachan**

L'inscription est possible après avoir clarifié son statut, formation et niveau avec le département d'accueil.

Tous les étudiants internationaux sont concernés par la procédure de candidature.

Cette procédure se fait en ligne sur le site internet de l'ENS Cachan, www.ens-cachan.fr, rubrique « Admission » sous rubrique : « s'inscrire ». <http://www.ens-cachan.fr/version-francaise/admission/s-inscrire/>

- Clic sur : « **Procédure d'inscription / Pièces justificatives à fournir** »
- Inscrivez-vous en tant que : « **Etudiants étrangers (1^{ère} inscription à l'ENS Cachan ou réinscription)** »
- S'inscrire en ligne : « **candidater** »
 - Vous remplissez les rubriques et validez votre candidature (bas du formulaire), ensuite vous attendez que votre candidature soit validée par le département/laboratoire. Attention à bien préciser votre adresse email.

Le secrétariat de votre département ou laboratoire d'accueil vous aidera à effectuer votre inscription administrative en ligne (contacts disponibles sur les sites internet des départements/laboratoires).

Une procédure particulière de validation des titres et diplômes étrangers est requise par le BEVE préalablement à l'inscription administrative pour les étudiants non titulaires d'un diplôme français. Dans ce cas, le diplôme original et une version traduite et certifiée du dernier diplôme obtenu seront demandés. *Cette procédure ne concerne pas les étudiants d'échange.*

Il est recommandé de **faire certifier et traduire tout document important** (Acte de naissance, diplômes...) dans votre pays car il n'y a pas de traducteur assermenté sur le campus.

Lors de votre inscription administrative à l'ENS, vous devez présenter les justificatifs d'attribution d'une bourse vous exonérant des droits d'inscription (boursiers du gouvernement français, boursier sur critères sociaux, autres...).

● **Inscription administrative**

Une fois la pré-inscription en ligne effectuée **et validée** :

- ✓ Les étudiants internationaux admis **hors échange** à l'ENS Cachan pour un programme d'études en **Master** se présenteront au département/laboratoire pour la constitution du dossier, puis au BEVE pour le contrôle des pièces (cartes de séjour, validation des diplômes, ...). Une fois le dossier complet, ils se présenteront au Bureau de la Scolarité pour régler les frais d'inscription et obtenir leur carte d'étudiant.

- ✓ Les étudiants **doctorants** se présenteront au secrétariat de l'Ecole Doctorale, (EDSP), Bâtiment Laplace, 2^{ème} étage, pour leur inscription administrative et pédagogique afin d'obtenir leur certificat de scolarité. La carte d'étudiant sera éditée au pôle « multimédia » lors de la première inscription en thèse.
- ✓ Les étudiants **d'échange** et les **boursiers** du programme de bourses internationales de l'ENS Cachan, de la FMJH, de Paris-Saclay, et de la région Ile-de-France se présenteront impérativement à leur arrivée aux Relations Internationales (SRI) et procéderont par la suite comme pour les étudiants admis hors programme d'échange (voir ci-dessus). L'attestation délivrée par le SRI devra être jointe aux autres pièces du dossier.

Tous les étudiants internationaux arrivant dans le cadre de programmes d'échange ou de programmes de bourses gérés par le SRI doivent déposer aux Relations Internationales une copie de leur carte d'étudiant française qui leur aura été remise par le Bureau de la Scolarité ou l'EDSP

La carte étudiant donne à tout élève inscrit à l'ENS Cachan un accès gratuit à la bibliothèque, ainsi qu'aux différentes prestations de l'Ecole : restaurant universitaire, service informatique, etc.

N.B. :

- tout étudiant étranger âgé de moins de 28 ans et non titulaire d'une carte européenne d'assuré doit obligatoirement s'affilier à la sécurité sociale étudiante française
- au moment de l'inscription, fournir la carte de séjour temporaire portant la mention « Etudiant ».

Tout étudiant devra être en mesure de fournir une attestation d'assurance portant mention de la responsabilité civile couvrant toute l'année universitaire et les couvrant en cas de stage (attention : l'assurance habitation ne couvre pas l'étudiant en cas de stage)

École Doctorale (EDSP) Bâtiment Laplace, 2 ^{ème} étage Tél. : +33 1 47 40 75 77 E-mail : secretariat@edsp.ens-cachan.fr www.edsp.ens-cachan.fr	Bureau des études et de la vie étudiante (Bâtiment d'Alembert 1 ^{er} étage) Tél. : +33 1 47 40 76 05 ou 77 05 E-mail : tiana.rabe@ens-cachan.fr
--	--

Les étudiants peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'une exonération des droits d'inscription en Doctorat. Pour plus d'informations, s'adresser au secrétariat de l'Ecole doctorale.

● Inscription pédagogique

Les inscriptions pédagogiques aux différents enseignements de la formation (parcours et unités d'enseignement notamment) se feront auprès du département de rattachement de la formation.

À la fin de leur séjour, les étudiants en échange demanderont au département / laboratoire d'accueil une attestation pédagogique. Sur la base de cette attestation, le SRI leur remettra l'attestation de fin de séjour. Pour plus d'informations, s'adresser au SRI.

Relations Internationales (SRI) Cachan

Pavillon des Jardins, Rez-de-chaussée

Tél. : +33 1 47 40 21 71 Fax : +33 1 40 47 23 79

E-mail : ri[at]ens-cachan.fr

Site web : www.ens-cachan.fr/version-francaise/international/

CONDITIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES POUR VOTRE SÉJOUR EN FRANCE

Trois cas sont à envisager :

- ✓ **Étudiants ressortissant de l'Union européenne et de l'Espace Économique Européen**

Aucun titre de séjour n'est plus nécessaire depuis le changement de réglementation intervenu en 2003 et 2004.

Les étudiants ressortissants des Nouveaux Pays Membres de l'UE n'ont plus besoin de permis de séjour en France. Ils ont besoin d'un permis de séjour en France uniquement s'ils changent leur statut d'étudiant à salarié.

- ✓ **Étudiants ressortissant des pays hors Union européenne**

Depuis le 1^{er} juin 2009, un nouveau visa étudiant pour les primo-arrivants est disponible dans les consulats : Visa Long Séjour Valant Titre de Séjour (VLSTS - R311) valable 1 an.

Il dispense de la demande de carte de séjour temporaire auprès de la préfecture ; cependant, la visite médicale à l'OFII, reste obligatoire et est de 58€ à payer en timbres fiscaux.

Le consulat vous remettra un formulaire que vous devrez déposer au Bureau des études et de la vie étudiante (BEVE) de l'ENS Cachan dès votre arrivée en France, afin qu'il soit envoyé à l'OFII avec la copie du passeport revêtu du visa de long séjour dans les 3 mois suivant votre arrivée en France. Le BEVE vous apportera son aide dans vos démarches avec l'OFII.

Au rendez-vous de visite médicale il vous sera demandé :

- un justificatif de domicile
- une photo de face tête nue

- votre passeport avec votre visa long séjour valant titre de séjour

✓ Etudiants algériens

Vous êtes soumis au visa étudiant « long séjour » portant la mention « carte de séjour à solliciter à l'arrivée », **pour un séjour en France de plus de 3 mois**. Dans les 2 mois suivant votre arrivée en France, vous devez faire une demande de titre de séjour auprès de la préfecture.

Ci-après, la liste des documents que vous devrez déposer au BEVE pour la constitution de votre dossier de demande de titre de séjour :

- formulaire de demande de carte de séjour - à retirer auprès du BEVE
 - passeport en cours de validité ainsi que le visa long séjour comportant la mention « **visa étudiant** »
 - copie de votre acte de naissance avec traduction officielle en français
 - Si vous êtes locataire : un justificatif de domicile à votre nom (quittance de loyer, facture EDF/GDF/téléphone à votre nom, attestation de votre résidence universitaire)
 - si vous êtes hébergé :
 - une attestation d'hébergement sur l'honneur remplie par votre hébergeant datée de moins de 3 mois
 - une photocopie de la dernière quittance de loyer ou une photocopie d'une facture d'EDF GDF au nom de votre hébergeant datée de moins de trois mois
 - la photocopie de la carte d'identité ou de la carte de séjour (si non ressortissant de l'UE) de votre hébergeant.
 - attestation de ressources : attestation de bourse / ou contrat d'allocataire de recherche / ou une attestation de banque (460 € minimum par mois exigés)
 - attestation d'inscription ou de pré-inscription à l'ENS
 - 4 photos d'identité récentes (de préférence en noir et blanc) de face et tête nue
- Lieux où on peut faire des photos d'identité sur Cachan : Gare RER de Bagneux, Supermarchés : Carrefour City, SIMPLY, CORA.
- 1 enveloppe petit format, timbrée

Pour une première demande de titre de séjour en France, vous devez passer une **visite médicale obligatoire organisée par l'OFII**. L'imprimé spécifique relatif à cette visite vous sera remis par le **BEVE**.

Au moment de la visite médicale vous devrez être munis des documents suivants : passeport et convocation de l'OFII.

Après la visite médicale OFII vous recevrez une convocation de la (sous) préfecture pour le retrait de votre titre de séjour, à cette occasion un timbre OFII de 58 € vous sera demandé pour régler la visite médicale ainsi qu'un timbre de 19 € pour le paiement de la carte de séjour, **vous pourrez acheter ces timbres soit au Trésor Public (centre ville de Cachan, près de la Poste), soit dans un bureau de tabac.**

Renouvellement du titre de séjour

Pour le renouvellement du titre de séjour vous devez vous adresser au Bureau des études et de la vie étudiante (BEVE) de l'ENS au plus tard 2 mois avant la date

d'expiration de votre carte de séjour actuelle. Le prix d'un renouvellement du titre « étudiant » est de 30€ et l'achat de la carte de séjour est de 19 €.

Ci-après, la liste des documents que vous devrez déposer au BEVE pour la constitution de votre dossier de demande de titre de séjour :

- formulaire de demande de carte de séjour - à retirer auprès du BEVE
- passeport en cours de validité ainsi que le visa long séjour comportant la mention « **visa étudiant** »
- copie de votre acte de naissance avec traduction officielle en français
- Si vous êtes locataire : un justificatif de domicile à votre nom (quittance de loyer, facture EDF/GDF/téléphone à votre nom, attestation de votre résidence universitaire)
- si vous êtes hébergé :
 - une attestation d'hébergement sur l'honneur remplie par votre hébergeant datée de moins de 3 mois
 - une photocopie de la dernière quittance de loyer ou une photocopie d'une facture d'EDF GDF au nom de votre hébergeant datée de moins de trois mois
 - la photocopie de la carte d'identité ou de la carte de séjour (si non ressortissant de l'UE) de votre hébergeant.
- attestation de ressources : attestation de bourse / ou contrat d'allocataire de recherche / ou une attestation de banque (460 € minimum par mois exigés)
- attestation d'inscription ou de pré-inscription à l'ENS
- 4 photos d'identité récentes de face et tête nue
Lieux où on peut faire des photos d'identité sur Cachan : Gare RER de Bagneux, Supermarchés : Carrefour City, SIMPLY, CORA.
- 1 enveloppe petit format, timbrée

Doctorants

Les doctorants peuvent prétendre au visa scientifique dans les conditions suivantes (le prix d'un premier titre de séjour scientifique est de 241€. Le prix du renouvellement est de 87€. L'achat de la carte de séjour biométrique est de 19€.

Les doctorants peuvent également conserver le statut étudiant et dans ce cas suivre la procédure habituelle du renouvellement du titre de séjour étudiant. Le coût étant dans ce cas de 30€ + 19€ pour l'achat de la carte.

Attention : Respectez l'heure du rendez-vous à l'OFII, en cas de retard la visite est annulée.

Important : Tous les dossiers correspondant au Visa Etudiant sont instruits auprès du BEVE de l'ENS Cachan.

Campus de Cachan

BEVE, bâtiment d'Alembert 1^{er} étage

Tél. : +33 1 47 40 77 05 ou 24 02 Fax : +33 1 47 40 20 74

E-mail : beve@ens-cachan.fr

COUVERTURE SOCIALE

La couverture sociale pendant votre séjour en France est obligatoire. Quel que soit la durée de votre séjour ou votre statut, il est absolument indispensable que vous soyez protégés par une couverture sociale appropriée, selon votre situation. Elle est valable du 1^{er} octobre de l'année en cours au 30 septembre de l'année suivante.

Les étudiants arrivant en juillet ou août devront souscrire à une sécurité sociale provisoire (voir le site de S.E.M. www.mutuelle-sem.fr, SMEREP (www.smerep.fr) ou LMDE www.lmde.com).

✓ **Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne**

Si vous le souhaitez, vous continuerez à bénéficier de la protection sociale de votre pays d'origine. Pour ce faire, il suffira de vous munir de la « carte européenne d'assurance maladie ». Vous devez vous renseigner à ce sujet dans votre pays d'origine. **Vous devrez fournir une copie de cette carte au SRI.**

Vous avez également la possibilité de bénéficier de la sécurité sociale étudiante française (pour les modalités voir le point suivant).

✓ **Si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne et que la durée de votre séjour dépasse trois mois ou si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous désirez être affilié(e) en France**

Vous avez la possibilité d'être affilié(e) à une caisse étudiante de la sécurité sociale française pour un montant d'environ 200 € par an.

Conditions exigées : **votre séjour est supérieur à une durée de trois mois**, vous avez **moins de 28 ans** au 1er octobre de l'année universitaire considérée. L'affiliation au régime étudiant se fait lors de votre inscription administrative au Bureau de la scolarité ou à l'école doctorale si vous êtes doctorant. Vous remplirez la feuille « Cerfa ». Un numéro d'assuré social vous sera transmis quelque temps après votre inscription.

Vous aurez le choix entre la LMDE (<http://www.lmde.com>) et la SMEREP (<http://www.smerep.fr>). Vous trouverez des informations en plusieurs langues sur leurs sites web.

Les non-ressortissants de l'Espace Schengen doivent être garantis en couverture médicale à hauteur de 30 000 € au minimum et en « assistance rapatriement » vers leur pays d'origine pour l'obtention des visas.

✓ **Si votre séjour est inférieur à trois mois ou Si vous souhaitez bénéficier d'une couverture sociale privée (ressortissants de l'Union européenne et des pays hors Union européenne)**

Si votre séjour est inférieur à trois mois, vous ne pourrez en aucun cas bénéficier de la sécurité sociale étudiante française ni de la CMU. Vous devez donc vous assurer à titre personnel pour vos dépenses de santé.

Pour ce faire, vous devez :

- demander une extension de votre assurance pour la France,
- ou prendre une assurance privée dans votre pays d'origine avec extension pour la France,
- ou contracter une assurance privée à votre arrivée en France.

Si vous êtes étudiant boursier du gouvernement français, vous avez la possibilité de souscrire à une assurance privée (SEM) par le biais de Campus France : vous pouvez vous inscrire à la SEM en régime complémentaire ou complet pour une durée de 1, 3, 6, 9, 12 mois (1 mois = 60 euros en régime complémentaire, 144 euros en régime complet). Pour toute information supplémentaire sur les prix tél. : +33 1 56 54 36 36 / sem.m@mgen.fr.

✓ **Si vous avez plus de 28 ans et votre séjour dure minimum 1 mois**

Vous ne pouvez pas bénéficier de la sécurité sociale étudiante française.

Vous pouvez vous assurer auprès de :

« Assistance étudiants »

8 rue Armand Moisan, 75015 Paris

Tél. : +33 1 40 47 91 00,

<http://www.assistance-etudiants.com>

Si votre séjour sur le territoire français se prolonge au-delà 3 mois, vous aurez droit à la CMU. Vous devrez vous rendre dans la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) la plus proche de votre lieu de résidence afin de retirer un dossier de demande de sécurité sociale. Pour trouver la CPAM la plus proche consulter le site : <http://www.ameli.fr/index.php>

Nota Bene : La couverture sociale étudiante française de base ne couvrant pas les risques à hauteur de 100%, il est vivement recommandé de souscrire à une assurance complémentaire auprès des caisses étudiantes ou de la CPAM. Il existe deux principales assurances complémentaires en France pour les étudiants : la SMEREP et la LMDE. Lors de votre inscription administrative au Bureau de la scolarité ou à l'école doctorale si vous êtes doctorant, demandez le formulaire de souscription. Et pour les étudiants de plus de 28 ans bénéficiant de la « CMU de base », il existe une assurance complémentaire appelée « CMU Complémentaire ».

A savoir : Le délai de traitement des dossiers CMU étant de plusieurs mois, cela repousse d'autant la date d'inscription à l'ENS. Vous avez également la possibilité de souscrire une assurance maladie auprès des caisses de sécurité sociale étudiante : SMEREP ou LMDE. Cela vous coûtera environ 560 €, la prise d'effet sera immédiate en vous présentant directement sur un lieu d'accueil de ces mutuelles.

LOGEMENT

● Cachan

Selon votre choix, vos possibilités financières et les disponibilités, vous pourrez être logé(e) :

- **Dans les résidences du CROUS, sur le campus**

Le prix du loyer est compris entre 260 €/mois (chambre au Bâtiment M) et entre 284€/mois et 412.34 €/mois (studio ou studette dans les bâtiments A, B ou C) (Prix appliqués en 2013-2014)

La semaine entre 74 Euros et 114 Euros ; la nuit : entre 15 et 21 Euros.

Une provision de 233 € vous sera demandée pour obtenir les clés de votre chambre ou appartement. Cette somme vous sera restituée à la fin de votre séjour, dans les 2 mois suivant votre départ, si aucun dommage n'a été causé dans votre chambre. Tous les prix sont susceptibles d'augmenter en 2014-2015.

Une assurance locative est obligatoire pour entrer dans les lieux.

Le CROUS fournit les draps, mais ne fournit pas les couvertures et les oreillers.

Contact : residence.cachan@crous-creteil.fr

www.crous-creteil.fr

<https://fr-fr.facebook.com/crous-creteil> -

compte Twitter : @CROUS_Creteil

- **Au Pavillon des Jardins, sur le campus**

Prix au 1^{er} mai 2014 :

Une chambre étudiante coûte 320€/mois (cuisine et salle de bain partagées).

Pour le demi mois le prix est de 190€ et pour une nuit 43 Euros.

- **Dans les résidences Univercity Volfi – Arpèj, à Cachan**

Prix indicatifs 2013-2014 : entre 397 et 729 Euros par mois selon la surface du logement.

Un dépôt de garantie équivalent à 1 mois de loyer principal vous sera demandé à votre arrivée ainsi qu'une attestation d'assurance pour votre logement. Le dépôt de garantie, est restitué après votre départ deux mois plus tard par virement sur un compte bancaire français, déduction faite des éventuelles dégradations constatées lors de l'état des lieux sortant.

Un virement de 150 € au titre de prestation d'entrée (non restitué) vous sera également demandé à votre arrivée.

Contact : Mme Irane ZEITOUNI

Tél. : +33 1 45 36 98 11

E-mail : irane.salhi@arpej.fr

Pour une visite virtuelle des logements (www.univercity.fr), cliquez sur « Résidences » et ensuite sur l'onglet « Cachan ».

Attention : remplir votre dossier ARPEJ en ligne, adressez votre dossier rempli avant le 20 juillet au SRI qui se chargera de transmettre votre demande.

Les étudiants admis à l'ENS de Cachan dans le cadre d'accords d'échanges et de programmes institutionnels doivent adresser leur demande d'hébergement au Service des Relations internationales (SRI).

Les étudiants pourront recevoir une offre d'hébergement sur le campus de l'ENS Cachan dans la limite des disponibilités.

Démarches nécessaires

a) Assurance logement

L'assurance minimale (incendie, dégâts des eaux et responsabilité civile) est **obligatoire** pour tous les locataires de logement en France, y compris pour les locations de moins d'un an.

En outre, vous êtes en mesure d'assurer des objets de valeur (ordinateur portable, objets personnels, etc.), en souscrivant à une police d'assurance d'un coût légèrement plus élevé. A l'occasion des jours de rentrée universitaires, des sociétés d'assurance assurent une permanence sur le campus pour vous permettre de souscrire sur place à une assurance logement.

Exemples :

- ✓ Les étudiants internationaux peuvent prendre une assurance logement auprès de la compagnie Matmut, par exemple au 4 rue Mirabeau à Cachan. Attention, la MATMUT n'accepte pas de paiement en espèces, seulement par carte de crédit. Ils doivent fournir un justificatif de couverture sociale ou leur carte européenne d'assurance maladie et un certificat d'hébergement. Cela coûtera un minimum de 42 €/année pour les étudiants affilié à la mutuelle étudiante (LMDE : www.lmde.com), pour les étudiants Erasmus et les étudiants qui ont une assurance santé dans leur pays d'origine. Pour tous les autres cas, l'assurance coûte environ 83 € par an.
- ✓ Les étudiants qui ont souscrit à la sécurité sociale étudiante française peuvent prendre une assurance logement auprès de leur mutuelle étudiante SMEREP ou LMDE. Lors de leur inscription administrative à la Bureau de la scolarité ou au secrétariat de l'École Doctorale, ils recevront le formulaire de souscription. Pour plus d'information, consultez www.lmde.fr ou www.smerep.fr
- ✓ Les étudiants qui ont demandé une extension auprès de l'assurance privée de leur pays d'origine peuvent prendre une assurance logement auprès de la banque dans laquelle ils ont ouvert un compte en France (Coût approximatif : 60 €/an).

Une copie de l'assurance logement est à remettre au Service des Relations internationales.

b) Garant

Lorsque vous louez un logement, que ce soit dans le parc locatif privé ou dans des résidences étudiantes, il existe le système dit du "Garant". Cette personne, cosignataire du contrat de location, s'engage à régler le montant des loyers au bailleur, au cas où vous ne le feriez pas. Le garant doit être domicilié en France et posséder une solvabilité financière suffisante.

Les étudiants internationaux qui ne peuvent pas avoir un garant, peuvent demander à bénéficier de la Garantie des Risques Locatifs (GRL). Cet organisme, s'engage auprès de votre bailleur à garantir le paiement du loyer et des charges locatives en cas d'impayé (renseignements à l'accueil de la résidence).

Site Internet : <http://www.grl.fr/votregrl/locataire/modedemploi.html>

Pour plus d'information :

- les étudiants hors échange contacteront le BEVE,
- les étudiants en échange contacteront le SRI.

c) Aide au logement

En fonction de votre situation et de vos revenus, vous pourrez bénéficier d'une aide au logement gérée par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

Vous pouvez vous adresser à l'accueil de la résidence du CROUS qui vous aidera dans la constitution de votre dossier.

C.A.F à Cachan : lundi uniquement (hors vacances scolaires) de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
1, rue Camille Desmoulins, Cachan.
Voir : www.caf.fr

● Autres adresses utiles à Paris

Les étudiants peuvent également rechercher un logement en s'adressant directement aux organismes suivants :

- ✓ **Cité Internationale Universitaire de Paris**
17, boulevard Jourdan, 75014 Paris
Tél. : +33 1 44 16 64 00
<http://www.ciup.fr/>
- ✓ **Centre International de Séjour de Paris, Kellermann**
17, boulevard Kellermann 75013 Paris
Tél. : +33 1 43 58 96 00 Fax : +33 1 43 58 95 14
<http://www.cisp.fr/cisp/index.asp>
- ✓ **Centre International de Séjour de Paris, Maurice Ravel**
6, avenue Maurice Ravel, 75012 PARIS
Tél. : +33 1 43 58 96 00 Fax : +33 1 43 58 95 14
<http://www.cisp.fr/cisp/index.asp>



- ✓ **Foyer International d'Accueil de Paris**
30, rue Cabanis 75014 Paris
Tél. : +33 1 43 13 17 00
Réservations : +33 1 43 13 17 17 - Fax : +33 1 45 81 63 91
email : fiap@fiap.asso.fr <http://www.fiap.asso.fr>

- ✓ **Auberge Jules Ferry**
8, boulevard Jules Ferry 75011 Paris
Tél. : +33 7 51 15 20 20
<http://www.fuaj.org/Paris-Jules-Ferry>

- ✓ **CROUS de Paris**
39 avenue Georges Brassens 75231 Paris Cedex 05
Tél. : +33 1 40 51 36 00
service-international@crous-paris.fr
<http://www.crous-paris.fr/>

- ✓ **Hostelling International**
Réservation par internet au <http://www.fuaj.org/>

TRANSPORT

Pour les séjours d'un an minimum, nous vous recommandons de vous munir de la carte « **Imagine R** » (carte annuelle de transport) proposée à un tarif spécial étudiant. Pour plus d'information, renseignez-vous auprès du guichet d'information de la RATP (station Bagnoux) ou bien sur www.imagine-r.com et http://www.ratp.fr/fr/ratp/c_21584/forfait-imagine-r/print/ ou
Tel. : +33 9 69 39 55 55

Pour s'abonner il faut impérativement avoir moins de 26 ans, fournir un certificat de scolarité français, une attestation de scolarité de l'ENS Cachan précisant que vous êtes étudiant non-rémunéré, une photo d'identité et les coordonnées d'un compte bancaire français. 50% du prix de la carte vous est remboursé par le Conseil général du département du Val-de-Marne :

Si vous êtes domicilié dans le Val-de-Marne au moment de la souscription du contrat d'abonnement.

Veillez vous adresser au BEVE pour le formulaire de remboursement <http://www.valdemarne.fr/a-votre-service/deplacement-transports>

Pour les étudiants, 5 dates de début d'abonnement possibles : 1er sept., 1er oct., 1er nov., 1er déc. et 1er janv. Vous pouvez souscrire dès le mois de juin pour la rentrée suivante !

L'abonnement est annuel, pour l'arrêter avant la fin d'une année complète, il faut envoyer un courrier à Imagine R et joindre un justificatif d'arrêt de scolarité avec un préavis d'1 mois.

COMPTE EN BANQUE

Pour ouvrir un compte en banque vous devez fournir les pièces suivantes : votre passeport, certificat ou une attestation de scolarité et un certificat d'hébergement. Vous trouverez des adresses de banques au chapitre « Informations pratiques ».

Si l'étudiant veut garder son compte bancaire à l'étranger, il aura des frais à payer en cas de virement France Etranger qui seront prélevés sur son compte bancaire.

INTERNET ET E-MAIL

Tout étudiant inscrit à l'ENS Cachan peut accéder aux salles informatiques (reliées à l'Internet haut débit, accès libre aux heures ouvrables, accès contrôlé individuellement hors heures ouvrables). Toutes les informations concernant l'accès aux salles sont disponibles sur l'intranet en vous connectant à l'adresse ci-après : <http://intranet.ens-cachan.fr>

- cliquer sur « **Ressources Numériques > Informatique et Réseaux** »
- ensuite dans l'encadré à droite « **Moyens à la disposition des élèves et du personnel** »

Il disposera également :

- ✓ d'un compte informatique
- ✓ d'une adresse électronique

En cas de problème sur le login et/ou mot de passe, se connecter au site de l'intranet de l'ENS Cachan avec l'adresse <http://intranet.ens-cachan.fr>

- puis cliquer sur « **Ressources Numériques Informatique et Réseaux** »
- ensuite dans l'encadré à droite « **Contact : fiche de présentation de la DSI** »

Autres problèmes : faire une demande de travaux : Dans l'intranet, cliquer sur « **Services et Procédures > Demandes de Travaux** »

COURS DE FRANCAIS

Une bonne connaissance de la langue française est indispensable pour pouvoir suivre les enseignements de l'École normale supérieure de Cachan (ENS Cachan).

Plusieurs cours de français langue étrangère vous sont proposés, en fonction de votre niveau et de votre cursus.

Stages intensifs à l'ESTP

Un cours intensif de français est organisé en juillet-août par l'Ecole supérieure des Travaux Publics (ESTP), partenaire de l'ENS Cachan.

N.B. Les cours de l'ESTP sont payants. Un tarif préférentiel est accordé aux étudiants de l'ENS Cachan.

Voir les tarifs sur le site ESTP <http://www.estp.fr/content/apprendre-le-fran%C3%A7ais-french-engineers>

Pour plus d'informations contacter le SRI [<ri\[AT\]ens-cachan.fr>](mailto:ri[at]ens-cachan.fr)

Pour vous inscrire:

http://papei.estp.fr/insc/epf_accueil.html

Cours de français à l'ENS Cachan

Les cours de français langue étrangère sont organisés en trois niveaux :

- Débutant
- Intermédiaire
- Avancé

Les cours commencent début octobre et durent jusqu'à début mai. Consulter la programmation des cours après le 20 septembre sur le tableau d'affichage du Département des langues, Bâtiment Cournot, 2^e étage.

Des détails supplémentaires sur ces cours vous seront fournis à la rentrée.

Pour plus d'informations : contacter le Département des Langues de l'ENS Cachan secretariat@dlp.ens-cachan.fr

Autres possibilités

- **Cours de français à Paris**
 - ✓ Alliance française
 - 101, bd Raspail, 75006 Paris
 - Tél. : +33 1 42 84 90 00
 - www.alliancefr.org

BIBLIOTHÈQUES

● Cachan

Pour plus d'information sur les conditions d'accès et les collections, consultez le site Web de la bibliothèque : www.bibli.ens-cachan.fr

La bibliothèque centrale de l'ENS Cachan

Située au rez-de-chaussée bas du bâtiment d'Alembert, elle offre des collections pluridisciplinaires qui correspondent aux spécialités des

départements d'enseignement et laboratoires de l'Ecole. On y trouve également des documents plus généraux, reflets de l'actualité politique, économique et culturelle.

Elle offre également, à travers son portail documentaire, l'accès à une cinquantaine de bases de données qui permettent d'obtenir le texte intégral d'articles scientifiques issus de 19 000 revues électroniques.

<http://www.bibli.ens-cachan.fr/version-francaise/ressources-numeriques/>

Horaires d'ouverture

lundi 10h - 21h45

mardi à jeudi 9h30 - 21h 45

vendredi 9h30 - 18h

samedi 9h30 - 17h00

La bibliothèque Durkheim

Située au 3^e étage du bâtiment Laplace, cette bibliothèque de recherche en sciences sociales est ouverte aux étudiants, doctorants, chercheurs et membres du personnel.

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h - 17h30

Mardi : 14h - 17h30

Mercredi : 9h30 - 12h30

Jeudi : 14h - 17h30

Vendredi : 14h - 17h

www.bibli.ens-cachan.fr/version-francaise/bibliotheque-durkheim

La bibliothèque du laboratoire CMLA

Située au 1^{er} étage du bâtiment Laplace, ses collections reflètent les thématiques de recherche passées, présentes et futures du CMLA, avec un fonds de plus de 2500 ouvrages.

Accès libre pour les membres du CMLA.

<http://www.cmla.ens-cachan.fr/version-francaise/bibliotheque/>

Le Centre de Ressources et d'Ingénierie Documentaires de l'Institut d'Alembert (IDA)

Situé en salle 201 au 2^{ème} étage du bâtiment IDA.

Il comporte une espace de travail avec 9 postes informatiques munis de logiciels d'intérêt documentaire et scientifique et, un espace reprographie.

Le fonds documentaire (1 300 ouvrages dont littérature grise) est spécialisé aux interfaces des sciences du vivant, des sciences physiques et chimiques (photonique, matériaux fonctionnels, microfluidique) et des micro- et nanotechnologies en lien avec les thématiques de l'IDA.

Accès libre pour les membres de l'IDA et les étudiants du Master 2 Erasmus Mundus (Monabiphot).

Sur RDV pour les extérieurs : documentation@ida.ens-cachan.fr

www.ida.ens-cachan.fr/version-francaise/documentation/

La bibliothèque municipale de la ville de Cachan, située au centre ville :
11, rue Camille Desmoulins, 94230 Cachan

● **Paris**

La Bibliothèque Nationale de France (BNF)
Quai François Mauriac, 75706 Paris Cedex 13
Tél. : 33 (0)1 53 79 59 59 (serveur vocal)
<http://www.bnf.fr>

La Bibliothèque du Centre Pompidou
Rue Beaubourg 75004 Paris
Horaires d'ouverture
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 10h00 à 22h00,
Week-end et jours fériés (sauf le 1^{er} mai) : 11h00 à 22h00.
Tél : +33 1 44 78 12 75
<http://www.bpi.fr>

La Bibliothèque Sainte Geneviève
10 place du Panthéon, 75005 Paris
Horaires d'ouverture
Du lundi au samedi de 10h00 à 22h00, hors jours fériés et horaires spécifiques pendant les vacances.
Tél. : +33 1 44 41 97 97
<http://www-bsg.univ-paris1.fr>

ASSOCIATIONS ETUDIANTES À L'ENS CACHAN

● **Message du Bureau Des Elèves (BDE)**

«Tu viens d'arriver en France, à l'ENS Cachan ? Tu as envie de découvrir la vie de campus, rencontrer de nombreux autres étudiants ? Alors pour tout ce qui est de la vie en dehors des cours et de la recherche, des loisirs, des soirées... c'est au BDE (Bureau Des Elèves) qu'il faut t'adresser, que tu sois parmi nous pendant quelques mois ou pour plus



Au quotidien, le BDE gère:

* **La Kfèt** : tu peux y déjeuner tous les jours de 12h à 14h (où chaque jour de la semaine il y a un menu différent, cuisiné par les élèves), y boire un verre avec des amis de 18h à minuit et surtout participer aux soirées du mardi soir, aussi appelées les pots. Enfin, tu pourras aussi y prendre un petit-déjeuner les samedis et dimanches de 10h30 à 14h. C'est aussi là que les membres actifs du cr@ns tiennent leurs permanences afin de connecter les nouveaux arrivants à internet. N'hésites pas à passer à la kfèt, surtout lors des nombreuses soirées organisées à la rentrée (il te suffira de suivre l'affichage réalisé sur tout le campus), car ce sera là que tu pourras rencontrer tous les autres étudiants du campus !

* **La Kokarde** : c'est le nightclub version ENS Cachan ! Dans cette salle du campus aménagée par les étudiants, tu pourras finir tes soirées de pots les mardis, ou simplement aller danser après des soirées à la K'fèt certains jeudis.

* **Le Track'n'Art** : c'est une salle située à l'intérieur de la Kokarde, dans laquelle des concerts gratuits sont organisés tous les dimanches soirs par le bureau des arts (BdA). Là encore, il te suffira de suivre l'affichage pour voir quel groupe y passe. Tu pourras aussi y déguster la typiquement française planche de charcuterie/fromage en écoutant les artistes.

* **Les différents clubs** : ils te permettront de vivre tes passions sur le campus. Il en existe beaucoup, nous allons seulement en citer quelques-uns ici : Cave (le club de dégustation de vin), [kro]bot, KFC (Kchan Foto Club), piano, astrologie, la Mediatek (lieu où on peut s'installer et lire des bandes dessinées, des mangas ou jouer à des jeux de société), les seksi (pom-poms boys & girls), jeux de rôle, rock, salsa, CNS Conseil (la Junior entreprise), Sono (l'association à but caritatif du campus), magie, ciné-club... Les clubs font des soirées en septembre, à la kfèt, mais leurs activités ont lieu tout au long de l'année et ils sont ouverts à tous.

Enfin nous organisons aussi chaque année :

- Au mois de septembre un **week-end d'intégration** (du 12 au 14 septembre cette année) auquel il est très conseillé d'assister. C'est en effet l'occasion de découvrir plus tes nouveaux camarades, ainsi que l'ambiance cachanaise. Tu trouveras les feuilles d'inscription à la Kfèt, il est offert ainsi que l'adhésion au BdE grâce à un partenariat avec la Société Générale.
- Au mois de janvier, une énorme soirée : le Gala
- Au mois de mars, les sENS de l'Art, un festival d'arts vivants

Et nouveauté de cette année, le **5 septembre au soir**, nous organisons une **soirée étudiants étrangers à la kfèt**, soirée qui sera l'occasion de commencer à te familiariser avec le campus et les étudiants cachanais. La soirée sera suivie, **samedi 6, d'une visite de Paris**, à laquelle tu es attendu à bras ouverts !

D'autres activités sont proposées par nos amis du Bureau des Sports (BdS) et du Bureau des Arts (BdA) : sorties et spectacles à Paris, rencontres sportives avec les autres ENS...

Voilà, tu vas pouvoir occuper ton temps libre sur le campus et faire
notre connaissance !



Si tu veux en savoir plus, cherche la Kfèt et n'hésite pas à y entrer ! Les membres du BdE, reconnaissables au sweat rose fluo ou au polo jaune qu'ils portent, sont là pour ça. Ils sont disponibles pour répondre à toutes tes questions et t'aider à profiter de ton séjour avec nous.

On espère te voir très bientôt à la Kfèt, et si tu as des questions sur nos activités, envoie-nous un e-mail ou appelle-nous ! »
Le BDE.

Contact BDE

Tél. : +33 1 45 46 84 05

Site web: <http://bde.ens-cachan.fr>

Et pour les membres du BDE spécifiquement responsables des étudiants étrangers (contacte-nous en priorité, c'est nous qui viendrons t'accueillir) :

_Elise Muller : elise.muller@ens-cachan.fr

_Adam Barbot : arm.bar@laposte.net

_Manon Pivot : manon.pivot@ens-cachan.fr

ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ENS CACHAN

L'Association Sportive ENS CACHAN est dirigée par le Bureau Des Sports (BDS).

Le Service des Sports (SDS) gère les installations sportives et l'encadrement.

Vous arrivez à l'ENS CACHAN et la pratique sportive en dehors de l'intérêt pour votre santé et du plaisir de faire du sport est un moyen très rapide de vous intégrer à l'école.

Ne perdez pas de temps, dès votre arrivée prenez votre carte AS (avec certificat médical), « chaussez vos baskets » et participez aux 1^{er} entraînements qui débutent à partir du 16 septembre.

Vous trouverez tous les renseignements sur le site de l'AS :

www.bds.ens-cachan.fr

et demandez au BDS

le LIVRET SPORTS ETUDIANTS 2014/2015

PARTICIPEZ A LA RENTREE SPORTIVE

Le Bureau des Sports (BDS) propose de vous accueillir * lors de 3 soirées sportives « open » début septembre au centre sportif de l'ENS Cachan

● **Mercredi 3 : Tournois de volley & de tennis de table**

● **Lundi 8 : Tournoi de handball**

● **Mercredi 10 : Tournoi de basket & Soirée de l'Association sportive à la Kfet**

***Inscriptions sur place au centre sportif de l'ENS**

LES ACTIVITES SPORTIVES EN LOISIR ET EN COMPETITION

20 activités physiques et sportives vous sont proposées avec la carte AS ENS C.

La majorité des activités est encadrée par des enseignants spécialistes. Certaines activités sont en pratique autonome. Tous les niveaux sont acceptés du débutant au sportif confirmé.

● **Sur les installations de l'ENS ou proches du campus**

Aikido*, Badminton, Basket, Danse jazz, Escalade, Football, Foot en salle, Krav maga, Gym'forme, Handball, Karaté*, Musculation, Natation, Tennis, Tennis de table, Tai chi chuan, Volley, Yoseikan budo...(* sous réserve de reconduction en 2014/2015)

● **Sur des installations extérieures**

Rugby (Antony)

● **Faire du sport à l'ENS avec la carte AS**

- Le dossier d'inscription est disponible au BDS, au service des sports (SDS) & sur le site de l'ENS Cachan

- Pour participer aux activités sportives de l'ENS (hors tournois de début septembre), **la carte AS est obligatoire, vous devez vous pré-inscrire en ligne sur le site de l'AS** et vous rendre ensuite au BDS (hall du bâtiment Cournot) pour remettre votre dossier.

- La carte AS est multisports. Le montant s'élève de 23 à 35€/année pour les étudiants de l'ENS. *quelques activités nécessitent une cotisation supplémentaire

- Pour obtenir sa carte AS, **un certificat médical d'aptitude** est demandé et divers documents.

- Pour entrer au centre sportif, **un badge individuel d'accès** est nécessaire. Si vous n'avez pas de badge de votre département, le badge est en vente au SDS à 10€

● **Faire de la compétition avec la licence FFSU**

L'Association Sportive est toujours très heureuse d'accueillir les étudiants étrangers. Les équipes de l'ENS Cachan ont besoin de vous et, **c'est assurément la meilleure façon de se créer des relations amicales avec les étudiants de tous les départements de l'école.**

- Le montant de la licence FFSU pour faire les compétitions est de 12€

Quelque soit votre niveau de pratique, rejoignez les équipes de l'Ecole et découvrez les joies de la compétition universitaire.

● **Les installations sportives de l'ENS CACHAN**

- Un centre sportif : un gymnase de type handball avec un mur d'escalade, un gymnase de type volley, une salle de danse, une salle de judo, une salle de musculation et une salle polyvalente ;
- un stade : une piste d'athlétisme et un terrain de football en stabilisé
- 2 courts de tennis en extérieur.

LES EVENEMENTS SPORTIFS DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

● LE WEC : Un camp d'entraînement début octobre à Vichy

LE WEC (Week-end des Equipes en Compétition) se déroulera les 10, 11 & 12 octobre 2014 à Vichy dans le centre de la France. Ce mini stage sportif permet aux équipes de l'ENS Cachan de préparer la saison de compétition FFSU qui commencera début novembre. Les joueurs de chaque équipe apprennent à se connaître sur et en dehors du terrain. Véritable week-end sportif et convivial le WEC est Le rendez-vous à ne pas manquer....

INSCRIVEZ-VOUS (Participation de 65€)

● LES 26^{ème} Inter-ENS à LYON

C'est une grande rencontre sportive annuelle entre les 4 ENS. Les 26^{ème} INTER ENS seront organisés cette année les 8, 9 & 10 novembre 2014.

Tous ceux et celles qui sont motivés pour porter les couleurs de l'école sont les bienvenus.

● Le challenge ENSYMPIADES

Tout au long de l'année universitaire 2014/2015, le BDS vous invite à participer au challenge ENSYMPIADES. Cette compétition propose aux 12 équipes inscrites de disputer des tournois organisés en semaine dans chaque sport. Vous pouvez composer une équipe ou intégrer une équipe déjà constituée. (Informations & dates sur le site de l'AS)

CACHAN

AS ENSC (BDS) et Service des Sports (SDS)

Bâtiment d'Alembert

SDS - TEL : +33 1 1 47 40 21 80

E-mail : sds@ens-cachan.fr

Site de l'AS : www.bds.ens-cachan.fr

E-mail AS : bds@crans.org

LOISIRS

● Paris

Ils sont très nombreux à Paris : spectacles, expositions, opéras, théâtres, musées, cinémas, concerts, visite des monuments historiques, shopping, etc. Des magazines hebdomadaires, disponibles dans les kiosques à journaux, dressent la liste de tous les divertissements de la semaine pour Paris et ses environs :



Le Pariscope (édité tous les mercredis, 0,40 €), comprend une section en anglais

L'Officiel des Spectacles (édité tous les mercredis, 0,35 €)

Cityvox : http://www.cityvox.fr/guide_paris/AccueilVille

Pour bénéficier de place à moitié prix dans les théâtres le jour même, rendez-vous dans un des 3 Kiosques théâtres : à Montparnasse, à la Madeleine ou aux Ternes.

<http://www.kiosquetheatre.com/>

Office du Tourisme et des Congrès de Paris :

25 rue des Pyramides 75001 Paris

Tél. : +33 1 49 52 42 63 www.parisinfo.com

RER : Auber (ligne A). Métro : Pyramides (ligne 7-14)

Mairie de Paris :

Vous trouverez des informations sur toute l'actualité culturelle à Paris sur le site de la Mairie de Paris : <http://www.paris.fr/accueil/accueil-paris-fr/culture/p9652>

● Cachan

Dans la ville de Cachan, à proximité, il existe :

- un **cinéma** : la Pléiade, 12 avenue Cousin de Méricourt, programme sur www.allocine.fr
- un **théâtre** : Théâtre de Cachan, 21 avenue Louis Georgeon, Tél. : +33 1 45 47 72 41
- une **piscine** : Piscine municipale, 4 avenue de l'Europe, Tél : +33 1 49 69 60 20

Le campus est également situé près du magnifique **parc de Sceaux** (RER B direction Massy ou Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, arrêt « Parc de Sceaux »), du **parc Montsouris** (RER B direction Roissy ou Mitry, arrêt « Cité Universitaire ») et de la **Roseraie** de l'Haÿ-les-Roses.

Pour plus de renseignements, consultez le site : www.ville-cachan.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

● Restauration

Sur le campus de Cachan, il existe un restaurant et une cafétéria universitaires (CROUS) avec plusieurs salles et plats variés.

Le prix d'un repas est d'environ 3.15 € (tarif 2013-2014 révisable tous les ans).

Un nouveau moyen de paiement a été mis en place : un porte-monnaie électronique R MONEO. Pour obtenir cette carte R MONEO et pour plus d'informations consulter le site du **Crous de Créteil** : <http://www.crous-creteil.fr/spip.php?article152>

Il est urgent de vous inscrire pour obtenir une carte, les espèces seront bientôt refusées en caisse.

Restaurant universitaire CROUS

Le midi : de 11h30 à 14h00

Le soir : de 19h00 à 20h30

Fermé le samedi et le dimanche

Le restaurant est également fermé pendant les vacances scolaires de Noël et en Juillet-Août.

La cafétéria l'Equinoxe

Ouverture de 7h00 à 14h30 en semaine. Il est possible d'y prendre le petit déjeuner, des sandwiches, des salades, des snacks et des pâtisseries à la carte.

Cafétéria de l'ESTP

Située dans le campus de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics (ESTP)

28 avenue du Président Wilson - 94234 Cachan cedex

Ouverte de 7h30 - 14h00

ADRESSES ET NUMEROS UTILES

Sur le campus de Cachan, une infirmerie localisée à l'entrée du campus (bâtiment Iris) est à votre disposition aux horaires suivants :

Lundi, mardi, jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Fermé le mercredi et vendredi

Tél. : +33 1 47 40 75 86 ou 75 92

● Médecins

Centre Médical Paris-Sud

1, rue Jean Mermoz - Bourg la Reine

Tél. : +33 1 46 65 71 02

Centre Médico-social

7, avenue Cousin Méricourt - Cachan

Tél. : +33 1 49 69 61 40

Médecin généraliste, Dr Hervé Gozlan

1, avenue Carnot - Cachan

Tél. : +33 1 46 65 06 60

Médecin généraliste, Dr Patrick Machin

20, avenue du Président Wilson - Cachan

Tél. : +33 1 45 47 09 56

Dentiste, Dr Ly Cong

29, avenue de la Division Leclerc - Cachan

Tél. : +33 1 46 64 06 54

● Hôpitaux

Kremlin Bicêtre

78, ave du Général Leclerc - 94270 le Kremlin Bicetre

Tel. +33 1 45 21 21 21

Cité Universitaire

Institut Mutualiste Montsouris

42, Bd Jourdan - 75 014 Paris

Tel. +33 1 56 61 62 63

www.imm.fr

● **Pharmacie**

Pharmacie BERCHE

171 avenue Aristide Briand, Cachan

Tél. : +33 1 47 40 88 41

Pharmacie HUYNH

4, avenue de la Division Leclerc, Cachan

Tél. : +33 1 45 46 16 16

● **Commerces d'alimentation à proximité**

Franprix (à côté du RER)

26, avenue Pont Royal, Cachan

Carrefour Market

3, avenue de l'Europe, Cachan

Dia

15, avenue Louis Georgeon, Cachan

Casino, avec cafétéria

96, avenue Aristide Briand, Bagneux

● **Boulangeries**

La Panetière

115, avenue Aristide Briand, Cachan

Olivier Guitton (à côté du RER)

21, avenue du Pont Royal, Cachan

Rêve de Pain

41 rue Camille Desmoulins, Cachan

Le Fournil

1 rue Varengue, Bourg la Reine

● **Pompes à essence**

Total

RN 20/ avenue Aristide Briand, Cachan

● **Police Municipale**

41 r Guichard 94230 CACHAN

+33 1 49 69 96 71

Commissariat de Police

15 r Marx Dormoy 94230 CACHAN

+33 1 49 08 51 00

● **Poste**

5 rue Camille Desmoulins, Cachan

Num. vert : 3639

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : de 8h00 à 19h00.



Samedi 8h30-12h30
Fermé le dimanche.



● Téléphone et accès WI-FI

Carte téléphonique

Vous pouvez également acheter des cartes téléphoniques prépayées pour les appels internationaux sur le campus au bâtiment Cournot qui peuvent être utilisées à partir du téléphone de votre bureau, d'une cabine téléphonique ou de votre portable.

Localisation des bornes WI-FI à Paris

http://www.paris.fr/portail/pratique/Portal.lut?page_id=7799&document_type_id=5&document_id=29274&portlet_id=17981

● Banques

Société Générale

3, rue Camille Desmoulins, Cachan

Crédit Lyonnais

1 bis, rue Camille Desmoulins, Cachan

BNP

7, avenue Camille Desmoulins, Cachan

Crédit Mutuel Enseignant

69, Bvd St-Germain 75005 Paris

● Taxis

Taxis : +33 1 47 40 83 16

Taxis Bleus : +33 8 25 16 66 66

Atlantis taxis : +33 1 55 12 20 90

● Laverie

Machines à laver disponibles dans une résidence universitaire du campus (jetons à acheter)

Laverie automatique

31, rue Jean Mermoz, Bourg la Reine

● Restaurants proches de l'ENS Cachan

Brasserie Pont Royal

59, av Jean Jaurès, Cachan

Tel : +33 (0)1 46 63 18 93

Mac Donald

RN20/avenue Aristide Briand, près de la station RER Bagneux

Restaurant asiatique

31, avenue Pont Royal, Cachan

Tél : +33 1 49 69 00 88

La Nouvelle Chine

8 place Jacques Carat, Cachan

Tél : +33 1 45 46 55 88

Sushi Samouraï 6 (livraison)

Tél : +33 1 46 65 88 88,

<http://www.samourai6.com/>

Domino's Pizza (livraison)



1 av. du Gal Leclerc, Bourg la reine

Tél : +33 1 46 64 07 07,

<http://www.pizzahut.fr/index.php>

Pizza Hut (livraison)

144 avenue Aristide Briand, Bagneux,

<http://www.pizzahut.fr/>

● **Vidéoclub (location de DVD)**

Vidéofutur

1 rue Max Dormoy, Cachan

Tél : +33 1 45 46 81 81

<http://www.video-futur.com/> (réservation en ligne possible)

Pompiers	Tél. : 18
Police-secours	Tél. : 17
SAMU (= Service d'Aide Médicale d'Urgence)	Tél. : 15
Commissariat de Cachan	Tél. : +33 0 1 49 08 51 00

● **Numéros d'urgence**

● **Guide de la ville de Cachan : <http://www.ville-cachan.fr/>**

VENIR À L'ENS DE CACHAN

L'École normale supérieure de Cachan (ENS Cachan) est située en région parisienne, dans la ville de Cachan, à 20 minutes du centre de Paris. L'ENS Cachan est accessible facilement par le RER et le bus.

✓ **Vous arrivez en avion depuis**

L'aéroport de Roissy Charles de Gaulle :

Prendre le RER ligne B direction Robinson ou Massy, jusqu'à la station Bagneux.

Durée : environ 1heure.

Attention, tous les RER ne s'arrêtent pas à la station Bagneux !!

L'aéroport d'Orly :

Prendre l'Orlyval, départ d'Orly en direction d'Antony, descendre à Antony et prendre le RER ligne B direction Aéroport de Roissy Charles de Gaulle jusqu'à la station Bagneux. Durée : environ 45 minutes.

✓ Vous venez en RER depuis Paris

Prendre le RER ligne B, direction Robinson ou Massy, jusqu'à la station **Bagneux** (acheter un ticket de RER : Paris-Bagneux et vérifier que le RER s'arrête bien à Bagneux).

Arrivé(e) à Bagneux : en sortant de la gare du RER, prendre la première rue à gauche, suivre l'avenue Pont-Royal, puis l'avenue de Chateaubriand jusqu'à l'entrée principale de l'Ecole. Durée : environ 10 minutes à pied.

✓ Vous venez en voiture

Depuis l'Autoroute A6, suivre l'A6b, sortir à Fresnes. Suivre la RN 86 jusqu'à Bagneux et rejoindre la RN 20. Sur la RN 20 (avenue Aristide Briand), suivre la direction Cachan, puis le fléchage ENS ou CNET (à droite, direction Paris).

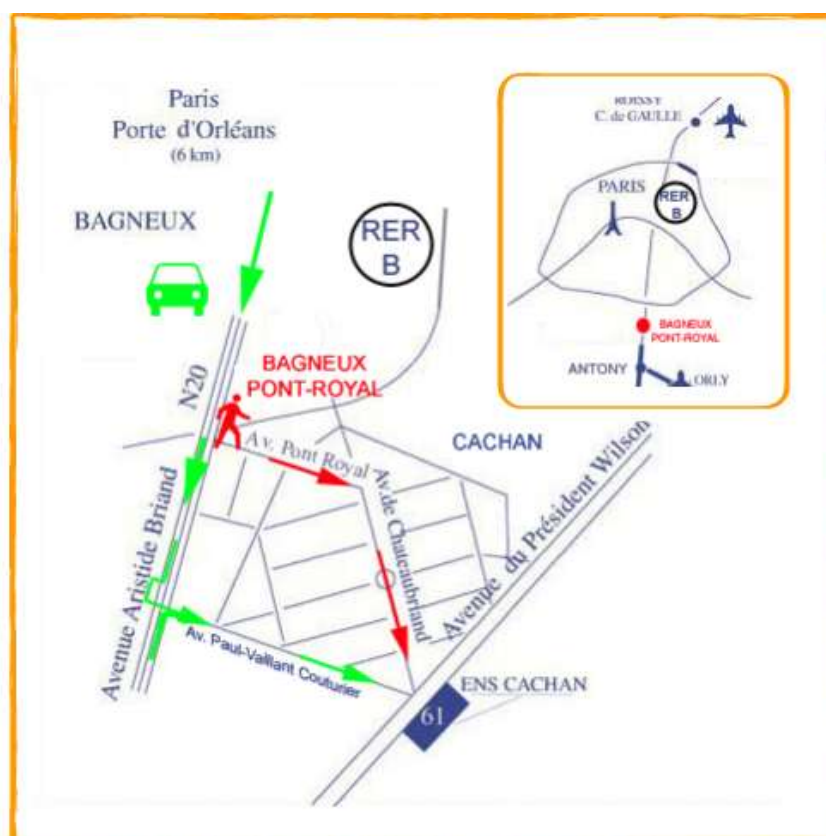
✓ Vous venez en bus

Ligne 184 Porte d'Italie - L'Hay-les-Roses : arrêt Camille Desmoulins.

Ligne 187 Porte d'Orléans - Fresnes : arrêt Camille Desmoulins.

Ligne 197 Porte d'Orléans - Bourg-la-Reine : arrêt RER Bagneux (puis 10 minutes à pied).

Ligne 162 Villejuif / Cachan - Meudon : arrêt Mairie de Cachan (puis 10 minutes à pied).



À votre arrivée sur le campus, vous serez accueillis dans la mesure du possible par des élèves du Bureau des élèves (BDE) qui vous aideront à vous installer, vous présenteront le campus et vous accompagneront aux Relations Internationales.





Relations internationales
Pavillon des Jardins
61 avenue du Président Wilson
94235 Cachan cedex - France
Tél +33 1 47 40 21 71
Fax +33 1 47 40 23 79
ri@ens-cachan.fr
www.sri.ens-cachan.fr